








5.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Gijs Anne-Sophie ;Hermesse Julie ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Aucun
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de comprendre l'évolution historique et le fonctionnement actuel de la politique européenne de coopération au développement, depuis sa conceptualisation jusqu'à sa mise en œuvre sur le terrain, dans les ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), en Asie et en Amérique latine. • d'aiguiser son esprit critique en analysant le fonctionnement actuel des politiques de coopération au développement au sens large, en croisant les enjeux et les perceptions des acteurs concernés : l'UE elle-même (ses institutions, ses États membres, sa société civile), les pays dans les régions bénéficiaires des aides (leurs gouvernements centraux, les autorités décentralisées et les communautés concernées dans les villes/villages), ainsi que les autres acteurs concernés par la problématique « du développement » à l'échelle mondiale (ONU, USA, Chine, Russie, etc.). • de développer une réflexion argumentée autour de questions touchant d'une part à l'efficacité, l'inclusivité et la cohérence de la politique de développement de l'UE, et d'autre part, aux implications du projet de décolonisation de la coopération. • sur la base de lectures et d'une argumentation préalable, de développer et mettre à l'épreuve des compétences de synthèse et d'animation de débat sur les problématiques de politique de développement.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen écrit ou oral et évaluation continue.
Méthodes d'enseignement	<p>Au fil des séances, nous alternerons synthèses de contenu, exercices de réflexion critique et mise en débats collectifs, à partir de la matière enseignée, de lectures complémentaires et d'intervenants extérieurs.</p> <p>Une première partie sera dispensée sous la forme d'un cours magistral favorisant les interactions régulières avec l'auditoire et la participation active des étudiants aux débats.</p> <p>Une seconde partie combinera cours magistral et interventions d'invités experts et pratiquants dans le champ de la coopération au développement.</p>
Contenu	<p>Pour comprendre la politique européenne de coopération au développement et les politiques de coopération au sens large, nous naviguerons entre perspectives européennes et extra-européennes : c.à.d. en nous immergeant, d'une part, au cœur des situations socio-économiques et politiques spécifiques des États membres de l'Union européenne, et d'autre part, des pays dits « en voie de développement » (PVD), de la 2e ½ du 20e siècle à nos jours. Pour comprendre leurs défis spécifiques (en matière d'industrialisation, d'agriculture, de gouvernance, d'environnement, de sécurité...), nous travaillerons donc en croisant les témoignages émanant des acteurs ou bénéficiaires de la coopération au Nord, et des acteurs des Suds (Afrique, Asie, Amérique latine...).</p> <p>Tout d'abord, un rappel historique analysera l'influence des dynamiques <i>internes</i> à l'UE (évolution politico-institutionnelle et économique, élargissements...) et <i>internationales</i> ((dé)colonisations, reconfigurations géopolitiques et macroéconomiques mondiales, influence des débats théoriques alternatifs et influence des autres forums internationaux).</p> <p>Ensuite, nous analyserons les bases juridiques de la politique européenne de coopération au développement (en tant que compétence partagée entre l'UE et ses EM), ses instruments financiers (désormais fusionnés dans le NDICI) et son fonctionnement concret à l'heure actuelle, depuis la phase de pré-programmation, jusqu'aux phases de mise en œuvre et d'évaluation.</p> <p>Dans tout ce processus, nous identifierons les principales parties-prenantes au niveau des institutions et des États membres de l'UE d'une part, et des pays bénéficiaires, d'autre part. Il s'agira de se pencher sur les <i>motivations</i> et <i>contraintes</i> des acteurs impliqués, et sur les <i>facteurs</i> concrets pouvant compliquer leur collaboration. Nous évoquerons aussi la place grandissante dévolue, en parallèle des gouvernements, à la société civile, aux autorités locales, aux entreprises et au secteur privé. Autant d'intervenants augurant de nouvelles opportunités, mais aussi de nouveaux risques et défis pour les objectifs traditionnels dévolus au « développement ».</p> <p>Dans un troisième temps, via plusieurs exemples concrets tirés de l'actualité, nous analyserons les défis actuels auxquels s'exposent les politiques de coopération au développement, en exerçant notre esprit critique au départ</p>

	<p>de cas de terrain et de témoignages tirés d'expériences professionnelles d'acteurs de la coopération au développement, et en intégrant dans notre réflexion les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les remises en question/critiques/changements de perspectives émanant des théoriciens des Postcolonial, Subaltern et Decolonial Studies, quant aux principes/méthodes qui sous-tendent les notions de « progrès », de « développement moderne », de « dette » et d' « (in)dépendance » telles que prioritairement définies par les Occidentaux ; • la reconfiguration des rapports de force à l'échelle mondiale (montée en puissance des BRICS, aléas de la relation transatlantique...), les stratégies mises en place par d'autres acteurs (Chine, Russie, ONU...). Il s'agira d'identifier et de réfléchir à ces impacts pour l'identité, la crédibilité, l'efficacité et l'avenir de la politique européenne de coopération au développement, ainsi que sur <i>l'agency</i> et <i>l'empowerment</i> des acteurs des Suds. • les changements d'ambitions politiques de l'UE quant au rôle et à la place qu'elle veut occuper à l'échelle globale et ses impacts sur la politique de coopération au développement. Pour l'UE et ses États membres, la coopération au développement n'est aujourd'hui plus une « fin » en soi, mais un « moyen » permettant d'atteindre d'autres objectifs politiques (lutte contre les flux migratoires, libéralisation commerciale, aide à la stabilisation politique/la sécurité, lutte contre le changement climatique, sécurité et souveraineté alimentaire, développement technologique et numérique...). Nous nous interrogerons dès lors sur la difficulté croissante de concilier ambitions normatives et intérêts réalistes... • enfin, vu l'extension, au fil du temps, des autres outils d'action extérieure de l'UE et le déploiement, en parallèle, des programmes bilatéraux des divers États membres de l'UE : la recherche de cohérence, de synergies ou de complémentarité sont des enjeux de plus en plus complexes à gérer sur les plans organisationnel, institutionnel et financier.
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>EURO</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences politiques, orientation relations internationales	SPRI2M	5		
Master [120] en traduction	TRAD2M	5		
Master [120] en interprétation	INTP2M	5		
Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation orientales	HORI2M	5		
Master [120] en études européennes	EURO2M	5		
Master [60] en sciences politiques, orientation générale	SPOL2M1	5		
Master [120] en administration publique	ADPU2M	5		
Master [120] en sciences politiques, orientation générale	SPOL2M	5		